



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique, en complément du permis de construire délivré le 17.01.2023 :
  - Martin Grégoire, Les Planches : Installation de 1719 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du nouveau rural (parcelle RF No 408).